



**Décision n° 25-DCC-107 du 28 avril 2025
relative à la prise de contrôle conjoint des sociétés Tisa, Val d'Albant
et Saint Marc par les sociétés Tomadis et Tokine-Toumi**

L'Autorité de la concurrence,

Vu le dossier de notification adressé complet au service des concentrations le 25 mars 2025, relatif à la prise de contrôle conjoint des sociétés Tisa, Val d'Albant et Saint Marc par les sociétés Tomadis et Tokine-Toumi, via la société Wombillion, formalisée par une promesse synallagmatique de cession signée le 19 mars 2025 ;

Vu le livre IV du code de commerce relatif à la liberté des prix et de la concurrence, et notamment ses articles L. 430-1 à L. 430-7 ;

Adopte la décision suivante :

1. L'opération notifiée consiste en la prise de contrôle conjoint par les sociétés Tomadis et Tokine-Toumi, via la société Wombillion, des sociétés Tisa, Val d'Albant et Saint Marc, lesquelles exploitent notamment un fonds de commerce de distribution à dominante alimentaire de type hypermarché, d'une surface de 2 900 m², sous l'enseigne Super U, situé à Eysines (33)¹. L'opération constitue une concentration au sens de l'article L. 430-1 du code de commerce. Compte tenu des chiffres d'affaires réalisés par les entreprises concernées, l'opération ne relève pas de la compétence de l'Union européenne. En revanche, les seuils de contrôle mentionnés au II de l'article L. 430-2 du code de commerce sont franchis. La présente opération est donc soumise aux dispositions des articles L. 430-3 et suivants du code de commerce relatifs à la concentration économique.
2. Au vu des éléments du dossier, l'opération n'est pas de nature à porter atteinte à la concurrence sur les marchés concernés.

¹ La SAS Tisa est exploitante du magasin, la SAS Val d'Albant est propriétaire de l'immobilier du Super U de Eysines, la SCI Saint Marc est propriétaire du parking du magasin Super U de Eysines.

DÉCIDE

Article unique : L'opération notifiée sous le numéro 25-084 est autorisée.

Le président,

Benoît Cœuré

© Autorité de la concurrence